

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE MATANE**  
**MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi, 9 janvier 2012 à 20h00, à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents :           Monsieur Denis Santerre, maire  
                                  Madame Monique A. Roy, conseillère au siège #1  
                                  Monsieur Daniel Bernier, conseiller au siège #2  
                                  Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3  
                                  Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #4  
                                  Monsieur Martin Pelletier, conseiller au siège #5  
                                  Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de l'assemblée*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20h00. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
  - 6.1. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil (L.E.R.M. 358)
  - 6.2. Autorisation de paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2012
  - 6.3. Augmentation de la petite caisse au bureau
  - 6.4. Révision de traitement du directeur général
  - 6.5. Majoration de l'échelle salariale des employés municipaux
  - 6.6. Paiement au directeur général de l'adhésion à l'ADMQ pour l'année 2012
  - 6.7. Adhésion à la FQM pour l'année 2012
  - 6.8. Activités de formation pour le directeur général
  - 6.9. Étude de faisabilité technique pour le chauffage à la biomasse forestière
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
  - 8.1. Demande au MTQ relative aux résidus des travaux de planage de la route 132
9. **Hygiène du milieu**
  - 9.1. Pétition – Demande de prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur sud de la route 132
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
  - 10.1. Projet de construction d'une résidence pour personnes âgées en légère perte d'autonomie
    - 10.1.1. Lecture et adoption – Règlement numéro 2011-02 pour l'instauration d'un programme de Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec
    - 10.1.2. Lecture et adoption – Règlement d'emprunt numéro 2011-03 pour financer l'enveloppe budgétaire du programme Rénovation Québec
  - 10.2. Rencontre avec les représentants de la Corporation de développement
  - 10.3. Pétition pour la restauration du quai de Baie-des-Sables
  - 10.4. Présentation de la demande d'exclusion de la zone agricole permanente à la CPTAQ (lot P-188)
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
  - 11.1. Nomination d'un représentant municipal au sein du conseil d'administration de l'OMH
  - 11.2. Autorisation de paiement des travaux de réaménagement partiel du centre communautaire
  - 11.3. Installation de grilles pour les portes coupe-feu au centre communautaire
  - 11.4. Invitation à l'inauguration du local des jeunes le lundi 16 janvier 2012
12. **Divers**
  - 12.1. Horaire d'ouverture du centre communautaire
13. Période de questions du public
14. Levée de l'assemblée

**2012-001     ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'adopter l'ordre du jour du 9 janvier 2012 tel que remis par le secrétaire-trésorier tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*3. Approbation des procès-verbaux*

**2012-002     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2011**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 5 décembre dernier ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'approuver le procès-verbal du 5 décembre 2011 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**2012-003     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2011**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 7 décembre dernier ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Bernier et résolu d'approuver le procès-verbal du 7 décembre 2011 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**2012-004     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 DÉCEMBRE 2011**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 19 décembre dernier ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Martin Pelletier et résolu d'approuver le procès-verbal du 19 décembre 2011 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*4. Présentation et adoption des comptes*

**2012-005     APPROBATION DES COMPTES AU 5 JANVIER 2012**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de décembre 2011 et du début du mois de janvier 2012 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 5 janvier 2012 :

Liste des comptes à payer de décembre 2011	74 944,70	\$
Liste des comptes à payer au 5 janvier 2012	16 847,41	\$
Liste des comptes payés de décembre 2011 (paiements directs préautorisés)	783,98	\$
Liste des salaires nets payés (chèques #3082 au #3108)	14 990,19	\$
<b>Total des comptes au 5 janvier 2012</b>	<b>107 566,28</b>	<b>\$</b>

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

***CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS***

*Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.*

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.

*5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'est soulevée.

*6.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil (L.E.R.M. 358)*

Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires mise à jour conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

*6.2 Autorisation de paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2012*

**2012-006      AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2012**

Considérant que le conseil municipal a l'obligation légale d'autoriser toutes les dépenses;

Considérant que le directeur général et secrétaire-trésorier a l'obligation légale de vérifier la disponibilité des crédits aux postes budgétaires pour les fins auxquelles la dépense est projetée en vertu de l'article 961 du *Code municipal du Québec*;

Considérant qu'il est préférable d'identifier et d'approuver toutes les dépenses incompressibles afin de faciliter la gestion et le contrôle budgétaire tout en réduisant le nombre de certificats de disponibilité de crédits suffisants et de résolutions;

Considérant que ces dépenses sont les salaires, les cotisations de l'employeur, les frais de postes et de messagerie, le téléphone, l'électricité, les immatriculations, les frais de banque, les intérêts et les remboursements en capital des emprunts;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Bernier et résolu que les dépenses incompressibles suivantes et leur paiement soient autorisés pour l'année 2012 :

<b>Compte de grand-livre</b>	<b>Description de la dépense</b>	<b>Montant (\$)</b>
02 11000 131	Rémunération des élus	12 180
02 11000 133	Allocation de dépenses des élus	6 090
02 11000 200	Cotisations de l'employeur	665
02 11000 341	Publications (incluant le bulletin municipal)	965
02 13000 141	Salaires de la gestion financière et administrative	58 485
02 13000 200	Cotisations de l'employeur	8 190
02 13000 283	Assurances collectives du directeur général	1 800
02 13000 321	Frais de postes et de messagerie	2 000
02 13000 331	Téléphone au bureau municipal	1 800
02 14000 141	Salaires aux élections	4 000

02 14000 200	Cotisations de l'employeur	550
02 14000 321	Frais de postes et de messagerie	250
02 19000 141	Salaires en conciergerie	11 100
02 19000 200	Cotisations de l'employeur	1 560
02 19000 681	Électricité à l'édifice municipal	3 800
02 22000 331	Téléphone à la caserne incendie	350
02 22000 339	Centre d'urgence 9-1-1 (CAUREQ)	2 400
02 22000 681	Électricité à la caserne incendie	1 675
02 32000 141	Salaires des employés de voirie	37 200
02 32000 200	Cotisations de l'employeur	5 210
02 32000 331	Téléphone au garage municipal	350
02 32000 339	Communication mobile	885
02 32000 455	Immatriculations	1 540
02 32000 681	Électricité au garage municipal et à l'entrepôt	1 750
02 33000 141	Salaires des employés de déneigement	40 300
02 33000 200	Cotisations de l'employeur	5 645
02 33000 331	Téléphone au garage municipal	350
02 33000 339	Communication mobile	885
02 33000 455	Immatriculations	2 740
02 33000 681	Électricité au garage municipal et à l'entrepôt	1 135
02 34000 681	Électricité pour l'éclairage des rues	6 475
02 41200 141	Salaires des employés au traitement de l'eau potable	450
02 41200 200	Cotisations de l'employeur	65
02 41200 321	Frais de postes et de messagerie	100
02 41200 331	Téléphone à la station de chloration	840
02 41200 681	Électricité à la station de chloration	2 600
02 41300 141	Salaires des employés du réseau de distribution de l'eau potable	450
02 41300 200	Cotisations de l'employeur	65
02 41300 331	Téléphone au réservoir d'eau potable	840
02 41300 681	Électricité au réservoir d'eau potable	900
02 41400 141	Salaires des employés au traitement des eaux usées	450
02 41400 200	Cotisations de l'employeur	65
02 41400 321	Frais de postes et de messagerie	100
02 41400 681	Électricité pour le bâtiment de traitement des eaux usées	4 500
02 41500 141	Salaires des employés du réseau d'égout	450
02 41500 200	Cotisations de l'employeur	65
02 41500 681	Électricité pour les installations du réseau d'égout	1 200
02 45110 141	Salaires des employés relatifs aux matières résiduelles	480
02 45110 200	Cotisations de l'employeur	70
02 70120 141	Salaires des employés relatifs aux activités récréatives	13 225
02 70120 200	Cotisations de l'employeur	1 865
02 70120 331	Téléphone au centre communautaire	840
02 70120 681	Électricité au centre communautaire	3 900
02 70230 200	Cotisations à la CSST (travailleurs bénévoles de la bibliothèque)	100
02 92101 840	Intérêts sur le règlement d'emprunt des travaux du 4 <sup>e</sup> Rang Ouest	9 396

02 92102 840	Intérêts sur le règlement d'emprunt du réseau d'aqueduc et d'égout	128 779
02 99000 895	Frais de banque	1 200
03 21010 000	Remboursement du capital sur l'emprunt des travaux du 4 <sup>e</sup> Rang Ouest	15 500
03 21020 000	Remboursement du capital sur l'emprunt du réseau d'aqueduc et d'égout	78 086
<b>Total</b>		<b>488 906</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 6.3 Augmentation de la petite caisse au bureau

#### **2012-007     AUGMENTATION DE LA PETITE CAISSE AU BUREAU**

Considérant la résolution #2005-269 créant la petite caisse au montant de 100\$ ;

Considérant la résolution #2007-161 augmentant la petite caisse pour la portée à 200\$ ;

Considérant qu'il a lieu d'augmenter le montant de cette dernière à 300\$ ;

En conséquence, il est proposé par Madame Monique A. Roy et résolu d'augmenter la petite caisse de 100\$ pour qu'elle atteigne un montant total de 300\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 6.4 Révision de traitement du directeur général selon son contrat de travail pour l'année 2012

#### **2012-008     RÉVISION DE TRAITEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE 2012**

Considérant qu'en vertu de l'article 4.3 du contrat de travail du directeur général, la révision de traitement se fait avec l'option la plus avantageuse entre l'augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation et l'indexation prévue à la convention collective de la MRC de Matane pour un poste semblable;

Considérant que l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le Canada établi par Statistique Canada au 30 novembre 2011 pour les 12 derniers mois est de 2,9% ;

Considérant que l'indexation prévue à la convention collective de la MRC de Matane pour l'année 2011 est de 3,0%;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Bernier et résolu d'indexer de 3,0% la rémunération du directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 6.5 Majoration de l'échelle salariale des employés municipaux

#### **2012-009     MAJORATION DE L'ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Considérant l'adoption le 2 février 2009 de la politique salariale des employés municipaux en vertu de la résolution #2009-019 ;

Considérant que l'échelle salariale en vigueur a été majorée une fois en 2010 en vertu de la résolution #2009-214 ;

Considérant l'annonce de la ministre du Travail, Madame Lise Thériault, à l'effet que le taux général du salaire minimum au Québec passera de 9,65\$ à 9,90\$ de l'heure à compter du 1<sup>er</sup> mai 2012, soit une augmentation de 2,59% ;

Considérant la volonté du conseil municipal de majorer l'échelle salariale en vigueur pour l'année 2012 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu de majorer de 2% l'échelle salariale en vigueur des employés municipaux au 1<sup>er</sup> janvier 2012. L'échelle salariale qui se compose de 8 classes et de 9 échelons aura une rémunération horaire variant de 10,40\$ à 18,57\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 6.6 Paiement au directeur général de l'adhésion à l'ADMQ pour l'année 2012

##### **2012-010      ADHÉSION À L'ADMQ POUR L'ANNÉE 2012**

Considérant qu'il est prévu dans le contrat de travail du directeur général que la cotisation à l'*Association des directeurs municipaux du Québec* (ADMQ) et l'assurance s'y rattachant soient payées par la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu de payer la cotisation à l'ADMQ pour l'année 2012 incluant l'assurance au directeur général, Monsieur Adam Coulombe, au montant de 646,91\$ taxes incluses ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 6.7 Adhésion à la FQM pour l'année 2012

##### **2012-011      ADHÉSION À LA FQM POUR L'ANNÉE 2012**

Considérant les avantages reliés à l'adhésion de la *Fédération québécoise des municipalités* (FQM) ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adhérer à la FQM pour l'année 2012 au montant de 707,43\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 6.8 Activités de formation pour le directeur général

##### **2012-012      ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Considérant la version préliminaire du programme de perfectionnement Hiver-Printemps 2012 de l'*Association des directeurs municipaux du Québec* (ADMQ) ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Martin Pelletier et résolu d'autoriser l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, aux séances de perfectionnement suivantes :

- « *La Loi sur l'accès à l'information des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et Les nouvelles obligations du directeur général* » offert par l'ADMQ qui aura lieu à Matane à l'hiver 2012 au montant de 260\$ plus les taxes ;
- « *Les documents d'appel d'offres de nouvelle génération dans la mouvance de la gestion contractuelle* » offert par l'ADMQ qui aura lieu dans la région au printemps 2012 au montant de 260\$ plus les taxes.

Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2007-03 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 6.9 Étude de faisabilité technique pour le chauffage à la biomasse forestière

**2012-013**     **ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE POUR LE CHAUFFAGE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE – FERMETURE DU DOSSIER**

Considérant que le conseil municipal ne voit plus l'intérêt de poursuivre les démarches nécessaires au financement de l'étude de faisabilité technique pour le chauffage à la biomasse forestière ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Bernier et résolu de fermer le dossier et d'annuler la résolution #2011-141 relative à l'acceptation de la proposition d'étude de faisabilité technique de Gestion conseils PMI datée du 6 juin 2011 ainsi que la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière* de l'Agence d'efficacité énergétique du Québec (AEEQ).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*8.1 Demande au MTQ relative aux résidus des travaux de planage de la route 132*

**2012-014**     **DEMANDE AU MTQ RELATIVE AUX RÉSIDUS DES TRAVAUX DE PLANAGE DE LA ROUTE 132**

Considérant que le *ministère des Transports du Québec (MTQ)* planifie effectuer des travaux de planage de la route 132 sur le territoire de Baie-des-Sables au courant de l'année 2012 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'aviser la direction régionale du MTQ de notre intérêt à recevoir les résidus suite aux travaux de planage de la route 132 dans le secteur de Baie-des-Sables. Ces résidus seront utilisés pour le rechargement de la chaussée dans le 5<sup>e</sup> Rang Est.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*9.1 Pétition – Demande de prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur sud de la route 132*

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, fait le dépôt d'une pétition de 14 noms demandant le prolongement du réseau d'aqueduc dans leur secteur, soit le secteur Sud-Est de la route 132. Des démarches seront entreprises afin de faire évaluer les coûts de ces travaux et de déterminer le financement possible.

*10.1 Projet de construction d'une résidence pour personnes âgées en légère perte d'autonomie*

*10.1.1 Lecture et adoption – Règlement numéro 2011-02 pour l'instauration d'un programme de Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec*

L'adoption de ce règlement est reportée à une prochaine assemblée lorsque le projet de règlement sera validé par la conseillère en gestion de la *Société d'Habitation du Québec (SHQ)*.

*10.1.2 Lecture et adoption – Règlement d'emprunt numéro 2011-03 pour financer l'enveloppe budgétaire du programme Rénovation Québec*

L'adoption de ce règlement est également reportée à une prochaine assemblée.

*10.2 Rencontre avec les représentants de la Corporation de développement*

Pour faire suite à la résolution #2011-109 ainsi qu'à l'assemblée du 3 octobre 2011, une nouvelle rencontre est fixée le mardi 24 janvier 2012 entre les membres du conseil municipal et les membres du conseil d'administration de la Corporation de développement.

*10.3 Pétition pour la restauration du quai de Baie-de-Sables*

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, fait le dépôt d'une pétition de plus de 300 noms appuyant le conseil municipal dans ses démarches pour la restauration du quai de

Baie-des-Sables et afin d'appuyer la formation d'un comité de citoyen ayant comme objectif le respect des besoins et des attentes de la population dans ce projet.

#### *10.4 Présentation de la demande d'exclusion de la zone agricole permanente à la CPTAQ (lot P-188)*

Nous sommes toujours en attente de la recommandation favorable du *comité consultatif agricole* de la MRC de Matane et de la fédération régionale de l'*Union des producteurs agricoles (UPA)* avant de poursuivre les démarches auprès de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)*.

#### *11.1 Représentant municipal au sein du conseil d'administration de l'OMH*

### **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Considérant qu'en vertu de la charte de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables (OMH), trois (3) représentants doivent être nommés par la municipalité de Baie-des-Sables ;

Considérant que Madame Monique A. Roy a déjà été nommée par le conseil municipal en vertu de la résolution #2010-039 et que la fin de son mandat est prévue le 5 février 2013 ;

Considérant que Madame Diane Maisonneuve a déjà été nommée par le conseil municipal en vertu de la résolution #2010-218 et que la fin de son mandat est prévue le 5 février 2013 ;

Considérant que Monsieur Régis Dionne a déjà été nommé par le conseil municipal en vertu de la résolution #2011-218 et que la fin de son mandat est prévue le 3 novembre 2015 ;

Considérant la démission de Madame Diane Maisonneuve dans une lettre datée du 1<sup>er</sup> décembre 2011 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Bernier et résolu de nommer Monsieur Jean-Paul Dubé comme représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables pour le reste du mandat à Madame Diane Maisonneuve.

Cette nomination demeurera valide tant qu'elle ne sera pas remplacée par résolution du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.2 Autorisation de paiement des travaux de réaménagement partiel du centre communautaire*

### **AUTORISATION DE PAIEMENT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Considérant la résolution #2011-182 relative aux travaux pour l'aménagement d'un local pour les jeunes et le réaménagement des installations sanitaires au sous-sol du centre communautaire ;

Considérant la résolution #2011-228 relative aux travaux d'amélioration des conduits de chauffage et de ventilation au centre communautaire ;

Considérant que l'ensemble de ces travaux est entièrement réalisé ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Martin Pelletier et résolu d'autoriser les paiements suivants :

- Facture #1310 de « Construction P.J. inc. » en date du 13 décembre 2011 relatif à l'aménagement d'un local pour les jeunes et le réaménagement des installations sanitaires au sous-sol du centre communautaire au montant de 33 344\$ plus les taxes ;
- Crédit #1309 de « Construction P.J. inc. » en date du 13 décembre 2011 relatif aux travaux pour l'aménagement d'un local pour les jeunes au montant de 321\$ plus les taxes ;



- Facture #1308 de « Construction P.J. inc. » en date du 13 décembre 2011 relatif à divers travaux effectués au rez-de-chaussée du centre communautaire dont la salle de toilette des femmes au montant de 817\$ plus les taxes ;
- Facture #1307 de « Construction P.J. inc. » en date du 13 décembre 2011 relatif à l'installation de 5 nouvelles portes coupe-feu avec cylindre au sous-sol du centre communautaire au montant de 4 661\$ plus les taxes ;
- Facture #1306 de « Construction P.J. inc. » en date du 13 décembre 2011 relatif aux travaux de démolition et de réparation nécessaire aux remplacements des conduits de chauffage et de ventilation au sous-sol du centre communautaire au montant de 2 114\$ plus les taxes ;
- Facture #1896 de « Les Entrepreneurs Généraux Harvey & Fils » en date du 8 décembre 2011 pour divers travaux d'électricité au montant de 528,84\$ plus les taxes ;
- Facture #032683 de « Décartecq inc. » en date du 20 décembre 2011 pour les travaux d'amélioration des conduits de chauffage et de ventilation au centre communautaire au montant de 7 631,80\$ plus les taxes.

Ces dépenses d'investissements seront assumées à même le *Programme de mise en valeur intégrée (PMVI)* d'Hydro-Québec au montant de 49 929\$ (résolution #2011-072) et l'aide financière du CLD de la région de Matane dans le cadre du *Pacte rural* au montant de 10 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### *11.3 Installation de grilles pour les portes coupe-feu au centre communautaire*

#### **2012-017     INSTALLATION DE GRILLES DE PORTES COUPE-FEU AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Considérant qu'il a lieu de préserver une ventilation adéquate dans les pièces qui demeurent fermées au public au sous-sol du centre communautaire ;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'autoriser l'achat de 4 grilles de porte coupe-feu chez DÉCARTEQ inc. au montant de 890,50\$ plus les taxes.

Ces dépenses d'investissements seront assumées à même le *Programme de mise en valeur intégrée (PMVI)* d'Hydro-Québec au montant de 49 929\$ (résolution #2011-072).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### *11.4. Invitation à l'inauguration du local des jeunes le lundi 16 janvier 2012*

Monsieur le maire invite les gens à l'inauguration du local des jeunes qui aura lieu le lundi 16 janvier 2012.

### *12. Divers*

Des discussions ont lieu au sujet des heures d'ouverture du centre communautaire durant la période des fêtes.

### *13. Période de questions du public*

Les points suivants ont été soulevés :

- Travaux de gravelage dans le 5<sup>e</sup> Rang Est avec les résidus des travaux de planage de la route 132 par le MTQ ;
- Construction de la résidence pour personnes âgées (statue) ;
- Déneigement des chemins municipaux ;
- Nouvel employé au poste d'opérateur journalier.

### *14. Levée de l'assemblée*

#### **2012-018     LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de lever la session à 21h20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Denis Santerre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
*Denis Santerre*  
*Maire*